

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article316>

Collectif Ecole changer de cap

L'école Française devient de plus en plus injuste

- Français - Dans les médias -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2012

École changer de cap

Pierre MERLE

ENTRETIEN paru dans Vous/Nous/Ils

Le socio-logue Pierre Merle, pro-fes-seur en Bretagne, vient de publier un ouvrage sur la ségré-ga-tion sco-laire. Il y décrit les dif-fé-rents types de ségré-ga-tions, y dénonce entre autres l'éducation prio-ri-taire, tout en pro-po-sant de nou-velles pistes pour homo-gé-néi-ser les chances de réus-sites scolaires.

Vous iden-ti-fiez dans votre livre (1) quatre types de ségré-ga-tions, quelles sont-elles ?

La pre-mière est une ségré-ga-tion de genre : les filières pro-fes-sion-nelles Bureautique ou Habillement sco-la-risent plus de 90% de filles alors que les filières Mécaniques ou Électricité plus de 90% de gar-çons. Résultant des normes sociales, elle péna-lise les femmes lorsqu'elles sont une mino-rité à inté-grer l'ENA ou Polytechnique. La deuxième forme de ségré-ga-tion est de type eth-nique. Les élèves d'origine étran-gère sont absents de la grande majo-rité des établis-se-ments et concen-trés dans quelques établis-se-ments de ban-lieues. La troi-sième moda-lité est dite "aca-dé-mique", c'est-à-dire liée au niveau sco-laire. A ce pro-pos, les don-nées sont édifiantes. Enfin, la ségré-ga-tion sociale désigne une dif-fé-ren-cia-tion forte du recru-te-ment social des établis-se-ments. Il existe des établis-se-ments mixtes mais aussi des établis-se-ments très bour-geois avec plus de 80% d'enfants des caté-go-ries aisées, et d'autres très populaires.

Quelles sont les ori-gines de ces ségrégations ?

Ces ségré-ga-tions ont plu-sieurs ori-gines. La ségré-ga-tion sociale tient des inéga-li-tés de reve-nus et de patri-moine. Les dif-fé-rences de recru-te-ment des quar-tiers se réper-cutent sur le recru-te-ment social des établis-se-ments. La ségré-ga-tion eth-nique est aussi liée aux inéga-li-tés écono-miques. Les popu-la-tions immi-grées, majo-ri-tai-re-ment peu qua-li-fiées, habitent dans les quar-tiers déshé-ri-tés. L'importance du diplôme pour l'intégration pro-fes-sion-nelle explique cer-taines inéga-li-tés. Cette cen-tra-lité du diplôme amène les parents, et notam-ment ceux des caté-go-ries aisées, à choi-sir les établis-se-ments consi-dé-rés comme les meilleurs afin de maxi-mi-ser les chances de réus-site sco-laire et pro-fes-sion-nelle de leurs enfants.

Vous poin-tez du doigt une évolu-tion néga-tive de l'école fran-çaise, c'est-à-dire ?

En com-pa-rant les don-nées inter-na-tio-nales de 2000 à 2009, je montre que d'une part l'école fran-çaise devient de plus en plus injuste : la réus-site sco-laire des élèves est de plus en plus en rap-port avec leur ori-gine sociale. D'autre part, elle est de moins en moins per-for-mante : le niveau moyen des élèves baisse et le nombre d'élèves faibles aug-mente. Les causes du déclin sont mul-tiples. L'augmentation de la ségré-ga-tion sociale et aca-dé-mique, liées à l'abandon pro-gres-sif du col-lège unique et à la mul-ti-pli-ca-tion des options et sec-tions, est une des explications. Pierre Merle

Vous met-tez en cause l'éducation prio-ri-taire, cen-sée gom-mer les dif-fé-rences. Pour

quelles raisons ?

L'échec de l'éducation prioritaire tient au fait que les établissements concernés ne reçoivent pas plus d'aides que les autres ou pas suffisamment plus. Pour compenser les différences, ces établissements devraient notamment avoir des classes nettement moins chargées. Deux élèves en moins par classe ne permettent pas d'augmenter sensiblement les chances de réussite. Des recherches très solides montrent que cinq élèves en moins par classe permettraient de réduire sensiblement les différences.

Vous montrez que les systèmes étrangers fonctionnent mieux que le nôtre. Quelles leçons en tirer ?

L'école finlandaise est un exemple stimulant. Le niveau moyen des élèves est très élevé, le nombre d'élèves faibles très réduit, les inégalités de réussite selon l'origine sociale limitées. C'est un système éducatif qui se caractérise par un fort collège unique, une affectation planifiée des élèves selon une carte scolaire, très peu d'établissements privés (moins de 3% !) et une forte mixité sociale des établissements. Leur pédagogie, qui repose sur la valorisation plutôt que la sanction des échecs et qui refuse le classement, est aussi très différente de celle usuellement pratiquée en France. Ce serait un modèle à suivre. Mais pour l'instant, les politiques éducatives mises en œuvre en France ont été plutôt le contraire de celles qui permettent à l'école finlandaise d'être l'une des meilleures du monde.

Delphine Barraïs

Note(s) :

(1) *La ségrégation scolaire* de Pierre Merle, aux éditions la Découverte, collection Repères. Avril 2012

Pour en savoir plus sur Pierre Merle, consulter sa fiche sur le site du CREAD de Bretagne

Paru dans vous/nous/ils <http://www.vousnousils.fr/2012/05/1...>

!